

30.04.2025

De nouveaux cas d'escroquerie sur Twint

On constate actuellement une recrudescence des tentatives d'arnaques sur l'application de paiement Twint. La prudence est la meilleure arme pour se protéger.

Plusieurs médias ont signalé dernièrement des cas d'arnaques faisant intervenir le prestataire de services de paiement Twint. Des escrocs ont payé des achats en ligne et notamment des billets SBB en utilisant les comptes Twint d'utilisateurs ignares.

Selon les instituts financiers et Twint lui-même, ce n'est pas l'application qui serait en cause, mais l'accès aux comptes Twint des victimes. Il est donc probable que ces dernières avaient involontairement transmis aux escrocs leurs données de connexion à leur compte Twint, en saisissant par exemple leur identifiant et mot de passe sur de faux sites (phishing).

Pour éviter de se faire arnaquer de la sorte, la prudence et la vigilance sont essentielles. Sur le plan technique, la principale mesure à suivre pour Twint et en général pour tous les services en ligne est la méthode d'authentification à deux facteurs. Pour approfondir le sujet, nous vous recommandons de lire notre article sur le [Phishing](https://www.ebas.ch/phishing) (<https://www.ebas.ch/phishing>), de même que nos [recommandations pour les paiements mobiles et sans contact](https://www.ebas.ch/payment) (<https://www.ebas.ch/payment>).